

MERS-LES-BAINS

Un dernier point lumineux

La commune de Mers-les-Bains a presque achevé son programme de modernisation de l'éclairage public. Mais rue Boucher-de-Perthes, dans le quartier balnéaire, subsiste un ancien candélabre au sodium. Le seul à ne pas avoir été changé. La municipalité va réparer cet oubli. Le lampadaire va être remplacé par la Fédération départementale de l'énergie (FDE), pour 2700 euros. La part restant à la commune sera de 1702 euros.

Extrait du journal Courrier Picard - Vendredi 12 mars Page:20/21

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)